COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

PRÉSENTÉS

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME QUARANTE-TROISIÈME

ANNÉE 1957

N° 17. — Séance du 4 Décembre 1957

PARIS
ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE
18, RUE DE BELLECHASSE, 18
(7e Arrt) — Invalides : 10-87

INSP
PAH
MM
21 JAN 1958
La Bibliothèque de l'Académie d'Agriculture est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le samedi. Le Bibliothécaire se tient à la disposition des lecteurs et chercheurs autorisés qui devront se présenter à lui pour y avoir accès.

L'Académie d'Agriculture de France

Son rôle, ses travaux

L'Académie d'Agriculture de France, instituée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 23 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait, à l'heure actuelle, abordés; même aux heures les plus sombres de notre histoire son activité ne s'est jamais ralentie.

***

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc.), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par ses membres les plus qualifiés.

L'Académie ne se borne pas à des études théoriques. Elle a, dans le domaine forestier d'Harcourt (Eure) qui lui a été légué par un de ses membres, poursuivi depuis un siècle l'acclimatation ainsi que l'étude de nombreuses essences forestières métropolitaines, européennes ou exotiques.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités qui président aux discusions, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

(Suite page III)

SÉANCE SOLENNELLE DU 4 DÉCEMBRE 1957

Présidence de M. BOSCARY-MONSSERVIN, Ministre de l'Agriculture

DISCOURS DE M. TONY BALLU, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Ai-je besoin de souligner tout d'abord, Monsieur le Ministre, combien nous vous sommes reconnaissants d'avoir bien voulu distraire quelques-uns de vos précieux instants, pour honorer de votre présence cette séance solennelle.

Ai-je besoin de souligner aussi, combien nous avons apprécié, — ainsi que tout le monde agricole, — l'heureuse décision du chef du nouveau gouvernement, de rétablir enfin, un vrai Ministère de l'Agriculture et d'en confier la direction à un exploitant agricole dont la qualité d'avocat saura, par surcroît, soutenir avec le maximum d'efficience, les intérêts de notre Agriculture.

Si la tradition veut, qu'en général, le Président de cette Assemblée, traite dans ce discours annuel un sujet faisant plus particulièrement l'objet de la discipline dans laquelle il est spécialisé — le machinisme agricole en la circonstance — me permettez-vous de déroger quelque peu à cette habitude, en invoquant le fait que ma première spécialité a été d'être exploitant agricole.

A ce titre, n'est-on pas appelé à s'intéresser à tout ce qui touche de près ou de loin à l'Agronomie?

D'ailleurs, le machinisme agricole n'est-il pas mêlé actuellement à toutes les activités agricoles?

Le thème que je me propose de développer devant vous, pourrait s'intituler :

« L'essor continu des sciences agronomiques et certaines de leurs incidences sur la pratique et l'économie agricoles. »

Il n'est pas inopportun en effet de faire le point sur l'évolution de nos connaissances scientifiques et de leurs applications pratiques, en les suivant depuis le laboratoire jusqu'aux champs.

Nos savants rivalisent d'ardeur dans leur course aux découvertes scientifiques; leurs recherches les amènent journellement à défricher des voies nouvelles qui deviennent bientôt des disciplines spécialisées, plus ou moins distinctes de la Science-mère dont elles dérivent.

(Cette prolifération est d'ailleurs accompagnée d'une véritable floraison de néologismes que les profanes et même les semi-profanes ont quelque mal à assimiler.)

C'est sur les assises solides de la science pure, que s'échafaudent journellement les sciences agronomiques appliquées, d'où découlent nos techniques agricoles modernes.

Les *sciences physiques* font bénéficier l'agriculture de leurs dernières découvertes : la science nucléaire en particulier, met à sa disposition les isotopes, ces merveilleux inquisiteurs qui nous décèlent certains mystères de la physiologie végétale.

Les *sciences chimiques* nous offrent quotidiennement les nouveautés concernant les interactions et les mutations des éléments majeurs, et de ces

fameux oligo-éléments qui ont été si magistralement mis en lumière par un de nos plus distingués confrères.

Elles nous apportent également des produits de synthèse de plus en plus utilisés dans la lutte contre les ennemis des cultures.

Les *sciences météorologiques* jouent de plus en plus pour le cultivateur le rôle de boussole lui permettant d'essayer de se garantir contre les fantaisies des éléments atmosphériques.

Les *sciences biologiques*, avec leurs nombreuses ramifications dans le monde animal et dans le monde végétal, nous octroient chaque jour de précieux renseignements sur la génétique, l'amélioration et le rendement de nos productions, grâce à de savantes techniques de croisement et de sélection.

La *science du sol* également, une des dernières venues des disciplines agronomiques, nous ouvre de brillants horizons avec la pédologie (physique, chimique et biologique). Elle montre au praticien que le travail du sol est avant tout un problème de « structure » et que la structure optimum devrait être recherchée dans une heureuse association entre le machinisme agricole et le dynamisme intense de la Nature.

Les *sciences mécaniques* enfin, ne sont pas la moindre acquisition moderne du Progrès agronomique. Il serait superflu de souligner les bienfaits indéniables du machinisme, qui permet au cultivateur de remédier au manque de main-d'œuvre, de « choisir son temps » pour exécuter les travaux saisonniers dans les conditions atmosphériques les plus favorables, de diminuer la pénibilité de l'ouvrier, et d'abaisser dans une certaine mesure le coût de production.

On est en droit à ce point de vue de fonder de grands espoirs sur les bienfaits d'un machinisme agricole *bien compris*, pour sortir de l'impasse actuelle la culture familiale, cette cellule démographique qui constitue un des maillons les plus solides et les plus nécessaires à la vie et à l'équilibre de la Nation.

Les autres branches du Génie rural font bénéficier le terrien des améliorations, telles que remembrement, drainage, irrigation, adduction d'eau, électrification, chemins ruraux, etc.

Je n'aurai garde d'omettre les progrès de l'habitat rural avec le secours des arts ménagers, et ce, au grand profit de la fermière, cette précieuse auxiliaire de nos exploitations, si longtemps oubliée et privée des bienfaits du Progrès.

Au-dessus de toutes ces sciences matérielles plane le groupe des *sciences immatérielles et morales* que constituent les doctrines d'essences sociale, économique et philosophique, desquelles le cultivateur doit finalement attendre le verdict pour orienter rationnellement son exploitation : c'est dans leur cadre que sont agitées ici les questions sociales et humaines, ainsi que les problèmes complexes et délicats de prix de revient, de rentabilité, de gestion, et de commercialisation des produits agricoles.

Arrêtons-nous ici dans le bilan positif des progrès en agronomie, pour faire état de certaines réserves présentées dans ces différents domaines, notamment par des biologistes et des économistes.

Quelques *biologistes* se demandent en effet avec anxiété, si l'abus d'engrais — surtout mal dosés et mal équilibrés — ainsi que l'emploi inconsidéré de produits antiparasitaires, ne sont pas de nature à nuire, à plus ou moins brève échéance, à la santé de ce complexe vivant qu'est le sol, et en particulier à sa micropopulation souterraine qui en assure, en fin de compte la fertilité?

Aux biologistes du sol se joignent les hygiénistes qui — se préoccupant de la santé humaine — s'inquiètent de la dénaturation des produits alimentaires, par rapport à ce qu'ils étaient autrefois, avant le raz-de-marée actuel du Progrès.

Sous couleur de meilleure présentation commerciale (pain trop blanc, sel trop épuré, etc.) ou de meilleure conservation, quelques industriels

croient bien faire en mettant sur le marché des produits dénaturés, au risque de perturber notre organisme conçu par la nature pour s'accommoder de produits *naturels*.

Les *économistes* font de leur côté d'assez nombreuses réserves sur l'extension de certaines techniques incitant à la course aux rendements de nos productions animales et végétales. Ils font observer, à ce sujet, qu'il existe pour chaque spéculation, un « seuil de rentabilité », au delà duquel la courbe du rendement *net*, c'est-à-dire du bénéfice réel, ne suit plus la montée de la courbe de rendement *brut*, mais arrive parfois à décroître rapidement.

Il en est de même *du machinisme :* nous avons vu son extension heureuse du point de vue technique, et du point de vue social.

Toutefois, si, suivant en cela l'exemple de sa sœur aînée, la machine industrielle, la machine agricole cherche à améliorer son rendement mécanique, en *se spécialisant* à l'extrême, elle risque de conduire le cultivateur à de graves déboires économiques : dans l'industrie en effet, une machine à haut rendement travaille tous les jours de l'année. Elle produit d'autant plus que sa spécialisation est plus poussée et son amortissement est, de ce fait, assuré.

Au contraire, une machine agricole, fortement spécialisée, ne peut pas produire plus que le travail particulier qui lui est imparti au cours d'une saison. Elle a seulement pour effet de diminuer le nombre d'heures dépensées dans l'année pour l'exécution du dit travail. Il en résulte que l'amortissement de cette machine risque de devenir excessivement onéreux.

Aussi, est-il préférable, dans la plupart des cas, de chercher un compromis entre le rendement mécanique et le rendement économique en recourant aux solutions de polyvalence.

Nos économistes se préoccupent également beaucoup, des conditions de commercialisation des produits agricoles et notamment de ce que l'on a appelé la *distorsion* des prix agricoles et des prix industriels, dont je reparlerai plus loin.

***

Je viens d'essayer de dresser rapidement le bilan positif et négatif de quelques incidences du Progrès sur la Pratique et l'Économie agricoles. Mais, il n'est peut-être pas inopportun de se demander aussi quelles sont les réactions du cultivateur devant toutes ces manifestations du progrès?

Il en apprécie, sans nul doute, les réalisations et les bienfaits *tangibles*, mais ses réactions sont surtout intéressantes à observer sous l'angle psychologique.

Le paysan qui, pendant longtemps, a fait figure de « routinier », d'être méfiant, prudent, hésitant devant toute nouveauté, et traditionaliste respectueux des coutumes ancestrales, ce paysan paraît comme « subjugué », et pris de vertige devant le flot du Progrès.

Deux mobiles principaux semblent marquer cette emprise sur lui : la psychose de l'obtention de rendements toujours plus élevés de ses récoltes, et son désir parfois exagéré de simplification de certaines pratiques culturales.

Dans son souci de produire toujours plus, il méconnaît un peu trop les notions de « seuil de rentabilité ». Il confond trop volontiers, « rendement » avec « rentabilité » et « bénéfice brut » avec « bénéfice net ». Il ne se rend pas suffisamment compte, qu'étant donné les difficultés dans lesquelles se débat actuellement notre Agriculture, *c'est surtout en évitant*

les gaspillages dispendieux de temps, d'énergie et de matières premières qu'il peut espérer obtenir un bilan d'exploitation positif.

Il lui faudrait pour cela, se mieux pénétrer des doctrines salutaires d'organisation scientifique du travail et de la nécessité de s'astreindre à la comptabilité.

Quant à sa *hantise de simplification* du travail, on ne saurait que l'approuver *a priori*, si ce souci n'allait pas parfois à l'encontre de certains impératifs d'ordres agricole et économique.

Le cultivateur se laisse en effet séduire par des facilités, parfois dangereuses, comme, par exemple :

— En supprimant en plus de son bétail de trait (évincé, progressivement par la motoculture), tout ou partie de son bétail de rente. Cet amenuisement de son cheptel vif prive son sol de la précieuse restitution de matières organiques (que ses ancêtres y avaient religieusement accumulées, sous le vocable de « vieille graisse »).

— En trouvant « plus simple » d'épandre uniquement quelques quintaux d'engrais chimiques à l'hectare pour éviter de véhiculer des 30 à 40 tonnes de fumier de l'étable aux champs.

— En se débarrassant trop «simplement» des andains de paille laissés sur le champ par la moissonneuse-batteuse, au moyen d'une allumette, au lieu de restituer cette paille au sol en l'enfouissant.

— En employant des hormones désherbantes pour nettoyer *facilement* ses terres des mauvaises graines (réensemencées en partie par les moissonneuses-batteuses), au lieu de recourir aux saines pratiques ancestrales du déchaumage.

Cette évolution, peut-être trop hâtive du cultivateur sous l'emprise du Progrès, ne laisse-t-elle pas l'impression qu'il se détache peu à peu de la Nature?

La Nature? Mais, ses ancêtres ne vivaient que par Elle et pour Elle. Ils en faisaient en quelque sorte partie intégrante, et leur grand bon sens, joint à des qualités innées d'observation, les avait amenés à forger des techniques intuitives.

En un mot, les anciens cultivateurs « communiaient » avec la Nature, alors que le cultivateur moderne aurait plutôt tendance à communier... avec les produits chimiques et avec les machines.

C'est aux savants qu'il appartient aujourd'hui de traduire par des explications scientifiques, le bien ou le mal-fondé des pratiques culturales anciennes, en faisant surtout appel aux ressources de la Pédologie, cette dernière venue de la Science du Sol, notamment en matière de microbiologie des sols.

Il est, en effet, indispensable d'ouvrir à ce point de vue, les yeux des cultivateurs qui semblent ne pas tenir suffisamment compte, pour l'exécution de leurs travaux aratoires, du prodigieux dynamisme de la micropopulation souterraine, qui s'est révélée depuis Pasteur.

Des recherches récentes ont mis en évidence l'importance de ce *cheptel souterrain* dont le poids a pu être évalué, à quatre fois celui du cheptel domestique entretenu en surface.

Son efficience dans le travail de la terre — en particulier celle du ver de terre (qu'on a qualifié fort justement de «laboureur de la Nature») — devrait être respectée et mise en valeur, son action *gratuite* devant être harmonieusement et rationnellement conjuguée avec l'action coûteuse de nos machines aratoires.

Malheureusement, en l'état actuel des choses, l'orgueil humain semble de plus en plus vouloir dompter la Nature, en la violentant et en lui arrachant brutalement ses secrets, au lieu de chercher à s'en faire une associée.

Il résulte des considérations précédentes que les remarquables progrès des sciences agronomiques ont tendance à jeter — de par la rapidité de

leur évolution même — un certain trouble dans la pratique agricole, et à la réflexion, il ne saurait guère en être autrement.

Cela tient en grande partie à ce que les disciplines agronomiques, de plus en plus nombreuses, n'évoluent pas au même rythme, et qu'il en découle obligatoirement une insuffisance de liaison, d'harmonie et d'équilibre entre leurs différentes incidences sur la pratique agricole.

Les exemples de *déséquilibres* actuels ne manquent pas, sous les différents aspects : social, biologique, administratif, économique et démographique enfin.

Du *point de vue social*, n'y a-t-il pas déséquilibre flagrant entre le sort de l'ouvrier agricole et celui de l'ouvrier industriel?

C'est ainsi que, cette année encore, des cultivateurs ayant fait venir, pour leurs travaux betteraviers, des ouvriers étrangers, ont vu les effectifs de ceux-ci fondre littéralement dès leur arrivée, au profit des centres industriels voisins : il en est résulté que nombre de planteurs de betteraves se sont vu contraints, faute de main-d'œuvre, à retourner leurs ensemencements.

Sait-on assez, par ailleurs que, d'après des études statistiques indiscutables, les membres des exploitations familiales, travaillent actuellement pour un taux moyen de salaire horaire de 50 francs? Seuls, l'amour de la terre, et le culte de la tradition des ancêtres, peuvent justifier une telle abnégation.

Faut-il faire état également du déséquilibre fâcheux entre l'Industrie et l'Agriculture, si l'on tient compte par exemple qu'en 1956 les produits industriels étaient frappés d'un coefficient de hausse de 31,86 par rapport à 1938, alors que les produits agricoles ne bénéficiaient que d'un coefficient de 21,92.

Autre exemple particulièrement typique : le pain est actuellement au coefficient 140 par rapport au prix de 1914, alors que, dans le même temps, le charbon est au coefficient 300, c'est-à-dire plus du double!

Certes, il faut bien que tout le monde vive et vive mieux, mais pourquoi n'auraient-ils pas le droit de vivre et de vivre mieux aussi, ceux à qui incombe la mission de faire vivre les autres!

Pourquoi les cultivateurs feraient-ils seuls, les frais du freinage de la hausse constante du prix de la vie, sous le prétexte que ce sont eux qui produisent la nourriture indispensable à leurs concitoyens?

Est-ce là l'équilibre social?

Un récent Président du Conseil a dit sagement, il y a peu de temps : « Que chacun ne pense pas que l'austérité est surtout le devoir du voisin »... Il serait fort désirable que le terrien ne jouât pas trop longtemps ce rôle de « voisin »!

Dans le *domaine biologique* également, n'y a-t-il pas à redouter des ruptures d'équilibre, dans les conditions de fertilisation des sols provenant de la suppression du bétail de trait et de la diminution du cheptel de rente dont je parlais plus haut?

Ne doit-on pas craindre en outre le déséquilibre biologique résultant de l'action nocive des produits herbicides et antiparasitaires insuffisamment sélectifs sur les espèces utiles?

Déséquilibre également dans la physiologie animale et végétale du fait des hyperproductions.

Comme aucun être vivant ne peut posséder *toutes* les qualités à la fois, une augmentation plus ou moins artificielle de l'une d'elles, comme la superproduction, ne doit-elle pas se trouver normalement — en vertu des lois immuables d'équilibre de la Nature — contre-balancée par l'amenuisement d'autres vertus naturelles, comme la rusticité et la qualité physiologique des produits récoltés?

Dans le cadre de *l'administration de l'exploitation*, l'équilibre entre

les postes principaux (capital, main-d'œuvre, cheptel mort et vif, fertilisation, productions animales et végétales, frais généraux, etc...) qui constituent l'ossature fondamentale de toute entreprise agricole, n'est-il pas susceptible aussi d'être ébranlé?

Au sujet du *capital* en particulier, l'importance croissante des investissements, cependant plus indispensables que jamais, désorganise les prévisions budgétaires du cultivateur et pose des problèmes de financement et d'amortissement de plus en plus délicats à résoudre.

Au point de vue démographique enfin, faut-il aborder un sujet particulièrement angoissant, relatif au déséquilibre qui pèse sur l'Humanité du fait de l'extension croissante de la population mondiale (dont les 2 tiers ne mangent pas actuellement à leur faim) et de la prolongation de l'existence humaine?

Ces deux progrès incontestables, dus aux bienfaits de la Médecine et de l'Hygiène, ne sont-ils pas en opposition avec la menace flagrante d'insuffisance de production de nos terres arables?

Car l'état de santé de ces dernières ne laisse pas en effet d'être inquiétant, par suite de la fatigue et de la dégradation des sols, consécutive à des exploitations abusives ou maladroites de l'Homme.

Que de méfaits de déséquilibre sont imputables à ce dernier, méfaits qui ont été si magistralement mis en évidence par notre éminent vice-Président dans sa courageuse campagne de « l'Homme contre la Nature ».

Mais, cessons de philosopher et d'évoquer des perspectives peut-être trop empreintes de scepticisme. Constatons plus objectivement que toutes ces acquisitions du Progrès sont, en fait, les résultats des travaux *disséminés* de nos hommes de science, travaux dont le manque de coordination résulte du caractère même de *l'analyse* scientifique.

Il y a donc lieu, en définitive, de coordonner toutes ces disciplines, pour en faire la *synthèse* dans le but de les harmoniser et de les rendre plus efficientes et plus assimilables à la Pratique et à l'Economie agricoles.

Or, nous pensons que c'est précisément là le rôle de l'Académie d'Agriculture qui se trouve — de par son recrutement même — au carrefour de toutes les sciences agronomiques. A ceux qui pourraient penser que, de ce fait, nous planons dans les nuages éthérés de la théorie, nous répondons que nous sommes fiers de compter parmi nous des praticiens éclairés qui savent nous maintenir les « pieds sur terre ».

Nous voudrions avoir la prétention de penser que les échanges de vue, auxquels participent nos membres à la suite des communications qui nous sont présentées ici, servent de « catalyseurs de synthèse », en même temps que de dispensateurs d'équilibre et d'harmonie dans le bouillonnement des acquisitions scientifiques nouvelles.

Mais, quelles sont, en fin de compte, les armes dont dispose notre Compagnie pour mener la bonne lutte et chercher à faire surgir ce que nous croyons être l'objective vérité?

Hélas, nous n'en possédons guère qu'une seule : c'est la faculté... d'émettre des vœux!

Un vœu? Quel mot gracieux et quelle aimable chose!

Certains esprits prétendent néanmoins que ce n'est souvent qu'une simple « vue de l'esprit », un bouquet d'illusions qui s'évanouit... dans le temps! Certains autres, encore plus désabusés et sans doute plus frondeurs, s'apitoient sur le triste sort de ces vœux somnolant dans la moelleuse poussière de dossiers endormis à tout jamais, et ils poussent l'outrecuidance jusqu'à évoquer à leur intention le souvenir des temps féodaux, en songeant... aux oubliettes!

Et cependant, Monsieur le Ministre, votre présence aujourd'hui, parmi nous, témoignant de l'intérêt que vous voulez bien porter à nos

travaux, m'encourage à vous rappeler quelques-uns de nos souhaits les plus marquants, à savoir :

— L'impérieuse nécessité de doter de crédits décents nos institutions de recherches agronomiques;

— L'obligation de pallier l'insuffisance notoire des moyens dont dispose le *Génie rural* pour améliorer l'équipement rural, l'électrification, les adductions d'eau, etc., sans oublier l'étude systématique de certaines techniques nouvelles, comme les possibilités de fabrication à la ferme du méthane biologique, ce carburant essentiellement rural qui échapperait aux dîmes actuelles des trop nombreux intermédiaires;

— L'abaissement des prix de certains facteurs essentiels de productivité, tels que les engrais, les machines, les carburants, etc.;

— Une organisation puissante de la *vulgarisation* au profit des cultivateurs, en encourageant largement les organismes s'occupant de façon si efficiente des « conseils de gestion », des C. E. T. A., et de « l'organisation scientifique du travail agricole »;

— Un accroissement des *facultés de crédit* pour l'équipement des cultivateurs, et notamment de la culture familiale, *mais* en exerçant préalablement, — et ce, dans leur propre intérêt, — un très sévère contrôle destiné à éviter les choix inappropriés de matériel.

Je m'arrête là, Monsieur le Ministre, pour ne pas vous en demander trop à la fois et respecter les impératifs d'austérité qui s'imposent actuellement.

Je me permettrai seulement de vous faire remarquer incidemment que — par un sentiment bien naturel de discrétion — je n'ai pas inclu dans cette courte énumération, l'extrême modicité des subventions dont bénéficie notre Académie...

Soyez assuré, en tout cas, Monsieur le Ministre, qu'il ne saurait nous venir à l'esprit de douter de votre bonne volonté et de votre énergie à faire aboutir les réformes indispensables pour revigorer l'Agriculture de notre beau pays de France, et que nous vous faisons en cela la plus entière confiance.

Soyez assuré, d'autre part, que notre Compagnie, fière du rôle qui lui est dévolu, et profondément pénétrée du désir ardent de servir, dans la mesure de ses moyens, les intérêts du Pays, se met à votre entière disposition pour vous aider dans l'accomplissement de cette si grandiose et si noble tâche...

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

M. Robert Préaud, *secrétaire perpétuel.* — Chaque année revient pour nous le devoir de présenter un rapport sur ce qu'il est convenu d'appeler les travaux de l'Académie.

C'est une fois de plus l'occasion de souligner le mérite de tous les auteurs de communications et de leur exprimer gratitude. C'est en même temps le rappel toujours utile de notre mission permanente, qui tend essentiellement à éclairer les conditions du progrès en agriculture et à confronter les vues théoriques avec l'observation des faits.

Entre les très nombreuses études qui ont été présentées, il est toujours délicat de choisir celles qui peuvent être le plus utilement signalées : les motifs à retenir sont, en principe, l'importance ou la nouveauté des travaux, leur actualité et leur convenance aux besoins les plus marqués de notre époque, ainsi que les ouvertures qu'ils manifestent sur les perspectives de l'avenir.

Mais, d'emblée, une première série de communications permet d'évoquer plusieurs des questions les plus significatives du moment.

En étudiant chaque année *l'ensemble des faits qui ont caractérisé la dernière campagne agricole*, l'Académie remplit l'un de ses devoirs les mieux assurés. Examen des résultats acquis par les diverses productions, comparaison avec l'évolution des débouchés et l'allure des marchés, les jugements qui s'ensuivent sont à coup sûr d'un riche enseignement.

Indépendamment du progrès technique, la situation de l'agriculture est en perpétuel renouvellement, sous les effets conjoints des phénomènes naturels ainsi que des facteurs d'ordre économique et social. C'est pourquoi les exposés que nous recueillons doivent être d'abord éclairés par des vues générales sur les « climats » propres de chaque campagne (si l'on admet pour le mot climats les significations multiples que l'usage moderne peut autoriser).

Le climat physique de l'année 1956, par ses caractères exceptionnels, a mérité une particulière attention. Les froids rigoureux du mois de février, avec leur généralisation à l'ensemble du territoire, la sécheresse relative de certains mois, la température anormalement basse et le déficit d'insolation pendant l'été, ces divers facteurs aberrants ont entraîné des conséquences très importantes et d'allures souvent contradictoires. Si les gelées ont causé des pertes immenses dont toute l'économie française a subi le poids, il s'est trouvé que l'allongement des durées de maturation a finalement donné lieu à des rendements inespérés pour les céréales de printemps.

L'étude de ces phénomènes a été présentée devant l'Académie sous plusieurs points de vue. Il convient de marquer, notamment, l'intérêt des observations scientifiques qui ont été poursuivies et qui ont contribué soit à préciser la valeur de certaines notions de climatologie, telles que l'évapo-transpiration, soit à éclairer diverses questions de physiologie végétale, notamment les mécanismes de la mort par le froid ainsi que les décalages dans les dates caractéristiques de la végétation.

Quant *au climat économique* de la campagne, son examen a fait l'objet de nombreuses communications. Un premier tableau d'ensemble a réuni et souligné quelques-uns des traits le plus marquants, entre autres : une pénurie croissante de main-d'œuvre, un effort d'investissement sans doute trop exclusivement consacré à la mécanisation et la motorisation et insuffisamment orienté vers le progrès de l'équipement biologique — une situation financière généralement pénible — un effort de conversion d'abord retardé par les gelées, découragé ensuite par le blocage des prix.

En même temps, une vue récapitulative sur le commerce extérieur des produits agricoles mettait en évidence le retournement de situation qui a été causé par les gelées et qui a été caractérisé à la fois par l'augmentation des importations et par la diminution des exportations, notamment de céréales. Il ne fait pas doute que les conditions climatiques exceptionnelles de l'année 1956 ont donné lieu, si l'on peut dire *à une leçon de choses singulièrement frappante pour l'opinion publique :* d'une part sur les risques massifs et imprévisibles que les phénomènes naturels peuvent toujours faire subir aux productions agricoles, d'autre part, sur la place actuellement déterminante que les exportations agricoles peuvent prendre dans la balance commerciale de notre pays.

A côté des vues générales, les communications, relatives à la campagne agricole, ont comporté des études spéciales sur les diverses productions. S'il ne peut être question de les rappeler toutes, il faut souligner du moins l'intérêt qu'a présenté l'étude des marchés, avec leurs difficultés, leurs complications et certaines de leurs nécessités propres, par exemple : une organisation stabilisée pour le marché des sucres — une discipline persévérante et l'assainissement par la qualité pour le marché des vins — un élargissement des débouchés pour le marché des fruits.

Pour les productions animales, l'Académie a pu considérer en détail les problèmes d'une actualité aiguë qui regardent les marchés de la viande et des produits laitiers. C'est sans doute parmi nous, selon l'allure réfléchie et désintéressée de nos discussions, que la première déclaration d'alarme a été prononcée sur l'avenir de la production de viande bovine en regard de la consommation.

D'autres exposés ont été faits sur les productions particulières de l'agriculture dans les départements d'outre-mer, sur les activités qui se poursuivent avec une efficacité si méritoire dans les départements de l'Algérie, sur les résultats obtenus et les perspectives de progrès dans les territoires d'outre-mer. Observons d'ailleurs que notre Compagnie n'a jamais manqué de s'intéresser à l'ensemble des pays de l'Union française : elle a recueilli notamment plusieurs études sur les conditions propres de l'agriculture des pays chauds.

***

Parmi les travaux de l'Académie, l'examen critique des faits agricoles, dont il vient d'être parlé, se relie directement aux études d'ordre scientifique, économique et social qui sont, d'autre part, poursuivies en grande variété. On pourrait même dire que l'un appelle les autres. Devant les complexités du réel, il s'agit de perfectionner les modes d'approche, de connaissance et de comparaison, en utilisant tantôt les enseignements des monographies organiques et tantôt l'examen des données multiples par les méthodes de l'analyse statistique.

Après avoir constaté l'état des choses, et en vue de l'améliorer, il y a lieu d'évoquer d'abord les orientations qui peuvent être fournies par les sciences ou les techniques.

Il faut se demander ensuite par quels moyens efficaces peuvent être diffusées et mises en application les méthodes de progrès.

Ainsi se présenteraient des têtes de chapitres entre lesquels pourraient être classées la plupart des communications. Sans être lié aujourd'hui par ce dispositif un peu rigide, rappelons quelques-uns des sujets abordés depuis l'an dernier.

Dans le domaine des recherches agronomiques, les questions de fertilisation ont donné lieu à des études de plus en plus détaillées selon les sols et selon les plantes. Les procédés modernes permettent de suivre avec précision les conditions d'assimilation et de translocation des éléments, tandis que les études par diagnostic foliaire viennent faciliter l'interprétation des résultats.

D'autre part, les observations relatives à *la structure des sols* ouvrent des perspectives renouvelées au sujet des labours, des sous-solages et des drainages, ainsi que sur le rôle des matières organiques. Il devrait s'ensuivre notamment des essais nombreux et persévérants sur les pièces travaillantes des machines aratoires et sur leur adaptation à la vitesse des tracteurs.

Quant aux difficiles questions qui concernent les relations entre le sol, l'eau et les plantes, elles ont retenu plusieurs fois notre attention : en ce domaine, le progrès des connaissances scientifiques se traduit par des orientations bien mieux précisées pour la pratique des arrosages avec une saine économie de l'eau.

La défense des plantes et des animaux contre leurs nombreux ennemis a donné lieu, comme chaque année, à des études scientifiques de grande valeur. Il doit être rappelé, notamment, que l'Académie a pris une position très ferme quant aux conditions d'efficacité de la lutte contre l'épizootie de fièvre aphteuse.

Enfin deux communications ont permis d'aborder les problèmes nouveaux qui concernent l'utilisation de l'énergie nucléaire et les risques provenant de la radioactivité. Il va de soi que l'Académie devra poursuivre des études sur ce grand sujet.

***

La Science, la science toujours recommencée, offre sans cesse de nouveaux espoirs pour les progrès à venir. Mais il faut assurer la transmission des connaissances et leur infusion dans les activités pratiques. Ce sont des problèmes permanents qui se retrouvent en quelque sorte comme un fond de décor parmi nos échanges de vues et qui sont repris devant nous, d'année en année, sous leurs aspects toujours actuels : l'enseignement agricole et la formation professionnelle, la vulgarisation et la diffusion des renseignements, l'entretien d'un climat de confiance dans le progrès.

C'est aux chances et aux conditions de ce progrès que l'Académie a consacré ses discussions les plus marquantes. Elle ne pouvait manquer d'examiner d'abord, sous divers points de vue, la position défavorisée que subit l'agriculture dans le cadre de l'économie nationale.

Cette situation lourde de difficultés n'est cependant pas spéciale à la France et c'est pourquoi, sans méconnaître de très profondes diversités, nous avons également étudié les tentatives originales de la politique agricole des États-Unis (entre autres la création de la banque du sol) — l'effort progressif de la politique agricole allemande appuyé sur la loi de parité — de même que les développements prudents et persévérants selon lesquels la Suisse tend à assurer la sauvegarde de son agriculture.

Quant au détail des actions qui se poursuivent en France, il faut souligner que la diffusion des progrès techniques se trouve nécessairement éclairée et complétée par l'examen de la gestion des entreprises. Nous avons pris connaissance, sous ce point de vue, d'un ensemble d'études et d'enquêtes du plus vif intérêt, capables de renouveler les formes les plus efficaces de la vulgarisation.

***

Dans un cadre plus large encore, notre Compagnie s'est préoccupée des évolutions qui se manifestent à travers la variété des régions.

Les mouvements démographiques qui touchent le monde agricole ont fait l'objet, dans certains milieux, de déclarations discutables.

Convient-il de prévoir la poursuite sinon l'accentuation des départs sous les diverses formes de l'exode rural? Il semble que les conclusions *d'intérêt national* doivent être attentivement nuancées. Après une communication marquante sur les aspects historiques de ces mouvements, quelques membres de l'Académie se sont réunis en Commission d'étude et ont commencé à discuter les principaux éléments de la question. Ils ont souligné d'abord le fait — généralement méconnu — que, dans l'ensemble de la France agricole, le nombre de personnes vivant de l'agriculture, comptées par 100 hectares cultivés, est de beaucoup inférieur aux nombres constatés dans les pays voisins tels que l'Allemagne et la Belgique. Mais le fait est que la densité démographique de l'agriculture est très variable d'une région à l'autre et c'est pourquoi le mouvement des migrations rurales apparaît d'un intérêt national évident.

D'autre part, s'il est inévitable de voir peu à peu disparaître les trop petites exploitations qui ne peuvent faire vivre une famille, il faut se garder d'adopter une vue simpliste et uniforme sur le minimum de surface nécessaire à la viabilité durable d'une exploitation. Tout dépend du système de culture. Et l'on doit observer notamment que les tendances relatives aux exploitations de polyculture à base de céréales ne sont pas applicables aux exploitations d'élevage dont le nombre devrait s'étendre en fonction des besoins.

Tout en s'intéressant ainsi, comme il convient, aux mouvements d'ensemble qui peuvent influencer l'avenir, notre Compagnie est amenée à considérer en même temps les diverses initiatives qui se manifestent localement parmi les agriculteurs et qui traduisent leur volonté de progrès.

Nous avons recueilli des informations détaillées sur les Centres d'Études Techniques Agricoles (C. E. T. A.), les Centres de gestion, les villages et les zones témoins, etc. : toutes ces créations récentes paraissent vivantes et efficaces. Si l'on observe également l'ouverture d'esprit et le désir de renouvellement dont témoignent les jeunes ruraux, on doit admettre que de grands espoirs sont offerts pour les progrès de l'agriculture française.

Il lui faut évidemment pour base un minimum de prospérité car tout progrès, à la terre comme ailleurs, exige d'abord une dépense d'investissement. Mais, si une politique agricole encourageante peut provoquer le rétablissement convenable de la situation des producteurs, il n'est pas douteux que toutes les virtualités de progrès tendront rapidement à se réaliser.

* * *

Dans l'évocation bien sommaire qui s'achève, nous avons tenté de rappeler toute la diversité des études que poursuit l'Académie. Après avoir enregistré avec admiration et gratitude les travaux scientifiques qui ne cessent d'éclairer tous les chemins, les observations recueillies sur les faits actuels nous ont permis finalement d'exprimer un témoignage sur la vitalité propre du monde agricole et sur ses incontestables chances de progrès.

DISCOURS DE M. BOSCARY-MONSSERVIN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Mesdames, Messieurs,

L'usage permet au Ministre de l'Agriculture de faire part à votre Compagnie des espoirs et des soucis que lui inspirent les devoirs de sa charge. Pour vous, Messieurs, qui représentez, à plus d'un titre, la permanence de la tradition et le prix de la compétence, c'est sans doute un sujet d'étonnement et peut être d'inquiétude, d'entendre de tels propos émanant chaque année de bouches différentes. Il me semble cependant que c'est dans un cadre comme le vôtre que le Ministre du moment retrouve le plus aisément le sens profond de ses responsabilités et qu'il peut le plus naturellement s'élever au-dessus des difficultés quotidiennes pour aborder les questions essentielles qui préoccupent tous ceux qui sont soucieux de l'avenir de l'agriculture française.

Ces considérations me portent à évoquer devant vous un problème qui retient actuellement toute mon attention; je veux parler de l'entrée imminente de l'agriculture française dans le Marché commun et des conséquences que cet événement capital doit entraîner dans le domaine de la formation professionnelle.

Comme vous le savez, Messieurs, dès le début de l'année prochaine, un pas décisif sera franchi : la Communauté Économique Européenne créée par le Traité signé à Rome, le 25 mars dernier, deviendra une réalité. Je ne me propose certes pas d'analyser devant vous le texte de ce Traité. Je viendrai cependant rappeler que le chapitre qui concerne l'agriculture s'inspire très largement des conditions tout à fait spéciales de l'économie agricole.

Il est en effet prévu expressément que « dans l'élaboration de la politique agricole commune et des méthodes spéciales qu'elle peut impliquer, il sera tenu compte :

1° Du caractère particulier de l'activité agricole, découlant de la structure sociale de l'agriculture et des disparités structurelles et naturelles entre les diverses régions agricoles;

2° De la nécessité d'opérer graduellement les ajustements opportuns.

En même temps que l'on reconnaissait ainsi tout le poids des conditions naturelles et des réalités sociales dans l'évolution de l'agriculture, le Traité faisait à la politique agricole commune une place très importante.

Il eût été en effet vain et même dangereux de se borner dans ce domaine à la simple démobilisation douanière et contingentaire pour établir la liberté des échanges. L'existence, dans les six pays de la Communauté, de politiques agricoles nationales comportant des règlementations aussi variées que complexes, rendait absolument nécessaire l'établissement progressif d'une politique commune. Tâche assurément difficile, que les négociateurs de Bruxelles n'ont pas voulu confier uniquement aux institutions de la Communauté, et qui sera, en vertu d'une disposition unique du Traité, abordée dans une Conférence spéciale des États membres devant se réunir dès les premiers mois de l'année prochaine.

Ai-je besoin d'insister devant vous, Messieurs, sur l'importance de cette vaste et décisive confrontation de notre agriculture avec celle de nos cinq partenaires? Ce mot confrontation figure d'ailleurs en toutes lettres dans l'article du Traité définissant le mandat de cette Conférence.

Comme pour tous les mots trop employés de nos jours, on pourrait peut-être déceler dans le choix de ce vocable « confrontation » une légère hésitation sur le sens à donner aux futurs travaux; je crois cependant qu'il correspond assez bien à ce que doit être le point de départ d'une politique agricole commune. Si l'on imagine ce que pourra être cette confrontation, j'aperçois déjà bon nombre d'éléments favorables dont beaucoup

sont d'ordre historique. Je commencerai naturellement par eux. Le spectacle de votre Compagnie m'incite d'ailleurs, Messieurs, à procéder de la sorte. Votre Académie n'est-elle pas en effet le lieu de rencontre de la tradition et du progrès, et ne montre-t-elle pas, par toute son histoire que l'on peut et que l'on doit concilier l'antique et précieuse originalité de l'agriculture avec les incessantes conquêtes de la science?

Commençant donc par ces forces traditionnelles, je constate heureusement que les agricultures européennes qui vont demain, disons cette fois le vrai mot, s'affronter, ont des bases communes aussi solides que ce ciment romain qui symbolise si bien l'immense construction politique dont sont sortis tous les États de l'Europe occidentale. Mais plus encore qu'à Rome, trop attachée à la civilisation urbaine, c'est sans doute au développement du christianisme que nous devons cette véritable et profonde unité que l'on peut constater dans la vie rurale des États qui seront bientôt groupés dans la nouvelle Communauté Économique Européenne. Dans ces paroisses et villages depuis toujours confondus, c'est partout le même type de peuplement, d'habitudes et même d'économies. Ne voyons-nous pas en effet l'exploitation familiale dominer dans ces six pays, généralement sous des formes et des dimensions très comparables? Je pense que cet état de choses facilitera grandement l'action des mesures d'harmonisation qui sont indispensables à la réussite d'une véritable politique agricole commune.

A cet égard, ne disposons-nous pas des leçons de notre propre expérience, si l'on veut bien se rappeler que la géographie agricole de la France est l'image réduite mais complète de la géographie agricole européenne? Toutes les formes d'agriculture, qu'elles soient imposées par la variété des climats ou qu'elles soient le résultat d'évolutions techniques différentes, coexistent sur notre sol. Force, mais aussi faiblesse de notre pays. Cette variété, cette harmonie, cette modération française si souvent vantée dans le passé nous est maintenant reprochée. Au temps des diagrammes et des records, nos honnêtes moyennes ne seraient-elles plus valables? Je ne suis pas sûr cependant que l'on apporte à cette critique toute l'objectivité désirable. Tantôt on reproche à notre agriculture de ne pas atteindre les rendements moyens par hectare obtenus dans des pays où le territoire agricole total égale à peine la superficie d'une de nos provinces, tantôt on fait grief à nos agriculteurs de ne pas prétendre à la très haute productivité du travail réalisé dans certaines nations où les terres consacrées à une seule culture dépassent en superficie le territoire français tout entier. Que valent en réalité de telles comparaisons?

Je dois dire que nous ne sommes pas les seuls à subir de telles attaques. Dans maintes organisations internationales, il est parfois de bon ton de s'en prendre aux agricultures de la vieille Europe. Parce que celles-ci ont à faire face aux besoins considérables d'une population extrêmement dense et qu'elles n'apparaissent, à quelques exceptions près, qu'assez faiblement sur les marchés internationaux, on a tendance à croire qu'elles représentent une production négligeable. De là à conclure qu'en Europe la profession d'agriculteur serait un anachronisme, une survivance, il n'y a qu'un pas que d'aucuns — et ils ne sont pas tous étrangers à l'Europe — franchissent allègrement.

Les chiffres pourtant prouvent le contraire. L'Europe des six dont le territoire agricole total n'est que de 80 millions d'hectares fait face presque entièrement aux besoins de ses 165 millions d'habitants. Elle produit autant de blé, de lait, de beurre que les États-Unis dont le territoire agricole est presque sept fois plus grand. Elle fait même plus de sucre, plus de pommes de terre, plus de fruits, plus de légumes, et ne le cède que pour les céréales secondaires, les œufs et la viande.

L'agriculture française pour sa part vient en tête de la plupart des productions de la future Communauté et avec 40 millions d'hectares, représente exactement la moitié du territoire agricole total des six pays.

C'est dire les chances qui s'offrent à notre agriculture, si elle se maintient en expansion dans une nouvelle entité économique où la consommation des denrées alimentaires est loin d'avoir atteint son maximum et où le niveau de vie moyen peut encore faire des progrès considérables.

Mais il est naturel, Messieurs, qu'après avoir insisté, comme je l'ai fait, sur ce qui rapproche les agriculteurs, de la Communauté Européenne, je songe à ce qui les sépare encore. Certes, il eût été plus facile de faire l'Europe avant la révolution industrielle qui a fini par entraîner des bouleversements dans l'économie agricole des différentes nations. Depuis le milieu du siècle dernier, les agricultures européennes ont connu des crises de croissance dont les effets ont été fort divers.

Certaines s'étant très fortement spécialisées dans quelques productions ont pu se développer en renonçant dans d'autres secteurs aux formes habituelles de la protection douanière et contingentaire. Des traditions libérales ou au contraire protectionnistes se sont ainsi formées et leur réconciliation posera des problèmes délicats, quoique la nécessité d'assurer sous une forme ou une autre, le soutien des prix des principaux produits agricoles soit maintenant reconnue par presque tous les pays et dans le monde entier.

Mais ce sont surtout les différences que nous constatons dans les prix des moyens de production qui doivent retenir notre attention. Certes, le jeu même des clauses essentielles du Traité instituant une Communauté Economique est précisément destiné à réduire ces différences. Mais il peut y avoir un certain décalage dans l'interaction de ces facteurs économiques, décalage qui viendrait s'ajouter dangereusement à la sensibilité extrême des marchés agricoles et à la lenteur forcée des évolutions nécessaires. C'est pourquoi le Traité a prévu un ensemble de mesures permettant de pallier les inconvénients qui résulteraient d'une brusque concurrence trop largement accrue dans le commerce des produits agricoles. Ces mesures s'insèrent dans le cadre des organisations communes des marchés ou dans les systèmes dits des prix minima qui permettent de suspendre temporairement des importations excessives de nature à mettre en péril les objectifs fondamentaux de la politique agricole commune. Ces objectifs généraux qui sont déjà ceux de toutes les politiques nationales comportent avant tout la stabilité des marchés et le relèvement du revenu des agriculteurs qui évolue actuellement de façon défavorable dans la plupart des pays. Il convient donc que les pouvoirs publics veillent à ce que nos organisations de marché puissent s'adapter rapidement aux conditions nouvelles que créera l'établissement progressif du marché commun.

Mais cette action économique serait insuffisante si elle ne se doublait pas d'une vigoureuse impulsion dans le domaine de la formation professionnelle. Le texte de Traité montre d'ailleurs que ce souci n'a pas échappé aux négociateurs. L'article 44 prévoit en effet :

« Une coordination efficace des efforts entrepris dans les domaines de la formation professionnelle, de la recherche et de la vulgarisation agronomiques, pouvant comporter des projets ou institutions financés en commun ».

Ces excellentes dispositions ne nous dispensent pas, bien au contraire, de poursuivre les efforts déjà entrepris sur le plan national...

Si notre pays a, en effet, sans aucun doute, le privilège de posséder les meilleurs agriculteurs du monde, qui peuvent offrir dans l'ordre technique des résultats dignes d'être donnés en exemple, il faut loyalement reconnaître que dans de nombreuses régions les petits et moyens agriculteurs ne sont pas suffisamment informés des choses de leur métier.

La sauvegarde des exploitations familiales implique le perfectionnement des méthodes techniques qui y sont le plus souvent appliquées. Le plus modeste de ces agriculteurs, travaillant seul avec sa famille, est un véritable chef d'entreprise. Cumulant les fonctions de direction et d'exécution, il doit posséder un ensemble d'aptitudes et de connaissances de

tous ordres qui font de lui un homme bien différent de l'homme des champs tel qu'on l'imaginait autrefois. Il peut d'ailleurs d'autant moins se permettre d'être inférieur à sa tâche qu'il dispose d'une exploitation plus réduite où les compensations sont difficiles et où la moindre erreur peut compromettre gravement le résultat d'ensemble.

Préparer convenablement ces innombrables agriculteurs à une tâche aussi difficile est une condition essentielle de tout progrès agricole dans notre pays.

On a bien souvent comparé ce qui était fait en France, à ce point de vue, avec ce qui a été réalisé dans d'autres nations dont l'agriculture est généralement considérée comme économiquement très évoluée. Il est très fréquent de constater que les résultats obtenus dans ces pays ne tiennent pas à des conditions naturelles meilleures mais essentiellement à un niveau moyen des connaissances techniques des agriculteurs beaucoup plus élevé que chez nous et, cela, grâce à un enseignement professionnel agricole particulièrement développé.

Il serait injuste, cependant, de laisser dire et croire qu'en France les initiatives prises en cette matière sont inexistantes ou sans valeur. Le problème de l'enseignement agricole a été fréquemment abordé à différentes époques et des essais intéressants par leur formule et leurs résultats ont été tentés. Mais on doit honnêtement reconnaître que jusqu'alors les moyens mis en œuvre, pour les généraliser et les développer comme il le faudrait, ont été très nettement insuffisants. Il n'y a pas, malheureusement, de commune mesure entre les crédits qui ont été, dans le passé, consacrés à cet enseignement et ceux qui ont été, très justement, affectés à l'enseignement technique industriel.

On doit, toutefois, noter que la généralisation des formules reconnues les meilleures s'est, pendant trop longtemps, heurtée à une sorte d'indifférence de la part des différents milieux intéressés et des agriculteurs eux-mêmes. Le métier agricole a été, de tout temps, considéré comme n'exigeant ni des connaissances particulières, ni une instruction poussée. C'était un métier avant tout manuel, fait surtout d'expérience et ne pouvant être appris qu'au contact direct des réalités d'une exploitation. D'ailleurs, faire de l'agriculture était beaucoup plus un état, un mode de vie, qu'une véritable profession.

Cette opinion un peu simpliste a fait le plus grand mal à notre pays, car elle a contribué à priver nos fermes de leurs meilleurs éléments, que leurs aptitudes intellectuelles ont le plus souvent fait diriger vers des activités considérées comme plus dignes de leur valeur. Elle a aussi empêché ceux qui choisissaient de rester à la terre de chercher à acquérir les connaissances générales et techniques néecssaires pour l'exploiter avec le maximum de profit.

Pour être objectif, on doit cependant reconnaître que la situation économique des agriculteurs et les conditions matérielles difficiles de vie à la campagne ont largement aidé au développement de ce véritable écrémage des villages au profit des villes.

Les choses ont heureusement évolué au cours de ce dernier quart de siècle. Deux conflits mondiaux ont provoqué d'immenses migrations humaines. Les moyens de déplacement ont connu un développement extraordinaire. Les échanges humains se sont multipliés. Le caractère économique de l'activité agricole s'est affirmé. Elle n'est plus, comme jadis, pour les agriculteurs, un mode mais un véritable moyen de vie.

Il faut que ce moyen de vie soit au niveau des besoins nouveaux qu'a fait naître le progrès scientifique et que les agriculteurs doivent pouvoir satisfaire aussi bien que tous les autres travailleurs. Il serait vain d'espérer qu'il pourra en être ainsi sans un appel plus grand à la connaissance technique.

Cette évolution a conduit l'opinion agricole à prendre une conscience beaucoup plus nette de la nécessité d'une formation professionnelle meilleure pour tous les jeunes agriculteurs et ce problème primordial

tend à retenir beaucoup plus l'attention des pouvoirs publics. Le gouvernement auquel j'ai l'honneur d'appartenir est particulièrement convaincu de la nécessité de poursuivre et d'amplifier très largement l'effort actuellement amorcé.

Le problème n'est pas, comme on le croit bien trop souvent, de mettre au point des formules d'enseignement nouvelles plus ou moins inspirées par des exemples étrangers. Il est, avant tout dans la généralisation des tentatives faites avec succès dans la plupart des régions françaises, aussi bien par les pouvoirs publics que par les groupements agricoles eux-mêmes.

Il faut que le pays soit rapidement couvert d'un réseau d'organismes ou d'établissements d'enseignement professionnel suffisamment dense pour que tous les jeunes agriculteurs, quelle que soit la situation géographique de l'exploitation à laquelle ils appartiennent ou le temps qu'ils peuvent consacrer à leur formation, aient à leur disposition un établissement leur permettant de la recevoir. C'est, avant tout, à un effort de masse qu'il faut faire face.

Le développement des enseignements de degré élémentaire répond à cette exigence. Les cours postscolaires agricoles, les centres d'apprentissage reconnus par l'État sont incontestablement les établissements qu'il faut développer en toute priorité. Mais leur action n'aura vraiment toute sa portée que si elle s'adresse à des jeunes gens d'un âge suffisant, ayant déjà reçu une instruction générale assez poussée.

L'activité agricole est de toutes la plus complexe et la plus variée. Elle exige une aptitude à l'observation, à l'interprétation des faits et au jugement particulièrement développé. Là, plus qu'ailleurs, l'instruction générale est à la base de toute éducation technique; elle conditionne cette dernière parce que, seule, elle peut ouvrir l'esprit aux adaptations constantes qui sont indispensables en agriculture.

C'est pourquoi, tout effort qui peut être fait pour améliorer les conditions dans lesquelles est actuellement assurée l'instruction générale des enfants doit retenir l'attention.

Il ne m'appartient pas d'aborder devant vous l'importante question de la réforme générale de l'enseignement. Je crois pouvoir cependant souligner l'importance particulière qu'elle présente pour l'agriculture. La prolongation de la scolarité qui est envisagée doit permettre d'assurer mieux la formation générale des jeunes ruraux et de les mettre, d'une manière plus sûre que dans le passé, en possession des techniques de base indispensables à tous mais nécessaires aussi pour asseoir solidement une véritable formation technique agricole.

Si les années supplémentaires qui seront consacrées par les enfants à leur formation de base sont utilisées, et c'est une condition expresse, en tenant compte des conditions propres au milieu agricole et des besoins particuliers des agriculteurs, on peut attendre de cette réforme des résultats extrêmement importants.

Sans donner, au cours de ces années de prolongation, un véritable enseignement professionnel que leur jeune âge ne permettrait sans doute pas aux élèves d'assimiler complètement, on pourra les préparer à le recevoir avec plein profit à la sortie de l'école primaire, tout en développant en eux le sens rural, l'attachement à la terre et au village qui leur sont indispensables pour vaincre le complexe d'infériorité dont, malheureusement, ils souffrent encore trop souvent.

Mais l'enseignement de masse, absolument nécessaire parce qu'il intéresse le plus grand nombre des agriculteurs, n'est pas suffisant. Il faut encore préparer des cadres d'un niveau plus élevé pour assurer l'encadrement des petits exploitants et donner aux différentes organisations professionnelles collectives qui sont nécessaires les animateurs et le personnel dont elles ont besoin.

La formation de ces cadres comme celle des agriculteurs aptes à diriger les exploitations plus importantes revient aux établissements du second

degré et à ceux du niveau supérieur. Il s'agit là de véritables écoles d'agriculture, recevant des élèves ayant déjà acquis une formation générale assez poussée.

C'est à ce niveau que les résultats les meilleurs ont sans doute été obtenus dans notre pays et ce n'est pas faire preuve d'excès de fierté que d'affirmer que nos ingénieurs agronomes ou agricoles, aussi bien que les élèves des écoles régionales d'agriculture, sont actuellement bien préparés à jouer le rôle que l'agriculture attend d'eux.

Pour fournir à l'agriculture tous les cadres moyens et supérieurs dont elle a besoin, il peut sans doute suffire de multiplier les établissements de cette nature.

On ne peut cependant le faire sans certaines précautions. Les besoins véritables de l'agriculture en ingénieurs d'un niveau élevé sont, dans notre pays d'exploitations de moyenne importance, assez limités. La structure actuelle de l'agriculture française, comme sans doute sa situation économique, ne lui permet pas actuellement d'engager et de rémunérer correctement tous les ingénieurs susceptibles d'être préparés par les établissements actuellement en fonctionnement.

Cette affirmation peut paraître surprenante, mais elle est sans doute la seule interprétation possible à donner à la diminution régulière, depuis quelques années, du nombre de jeunes gens candidats à nos écoles supérieures d'agriculture à l'issue de leurs études secondaires.

Cette constatation indiscutable ne porte d'ailleurs pas seulement sur le nombre des candidats mais aussi sur leurs origines professionnelles. Ces écoles n'enregistrent pas de candidatures d'origine rurale suffisamment nombreuses et, trop souvent, une vocation insuffisamment affirmée s'ajoutant au manque de débouchés spécifiquement agricoles conduit les anciens élèves à quelques désillusions et à des activités trop éloignées de l'agriculture.

Il en résulte d'ailleurs, pour l'organisation de cet enseignement, de grandes difficultés pour répondre à la diversité des activités vers lesquelles les élèves sont obligés de se diriger.

Par contre au niveau du second degré où peuvent être préparés les cadres moyens ne méritant pas la qualification d'ingénieurs, mais répondant plus exactement à celle de techniciens, qui est maintenant couramment employée, les besoins à satisfaire sont beaucoup plus grands.

Il est, en effet, souhaitable que de nombreux agriculteurs appelés à gérer des exploitations déjà importantes, reçoivent une telle formation, mais il est aussi essentiel que de tels techniciens soient préparés en très grand nombre pour jouer le rôle de conseiller auprès des agriculteurs, que ce soit dans les cadres administratifs ou dans ceux des groupements agricoles de caractère technique, économique ou social.

C'est par l'action de ces conseillers au niveau même des exploitations, que celles-ci seront assurées de recevoir l'orientation technique et économique la meilleure.

Les reconversions souhaitables, et qui seront imposées par les conditions faites à notre économie par la mise en place du marché commun, ne pourront être effectivement réalisées que si peut être mis en place un encadrement qualifié des agriculteurs. Mais là, comme pour l'enseignement supérieur, il ne suffit pas que des écoles suffisamment nombreuses et bien équipées soient ouvertes. Il faut encore que les agriculteurs comprennent qu'elles le sont pour eux, dans leur intérêt, et qu'ils doivent, sans hésitation, leur confier leurs enfants.

Les quelques indications qui précèdent font, pensons-nous, suffisamment ressortir l'importance primordiale, pour l'avenir de l'agriculture française, du développement de la formation professionnelle agricole. Le gouvernement est conscient de l'urgence de ce problème et de la nécessité de mettre rapidement en place les solutions qui peuvent lui être apportées, mais il ne saurait oublier que, si les réalisations en ce domaine sont conditionnées par les moyens matériels à mettre en œuvre, elles le

sont aussi par le développement, dans l'opinion et chez les agriculteurs, d'une véritable mystique de l'enseignement agricole qui, jusqu'alors, a fait défaut dans notre pays, ce qui n'a pas permis de généraliser rapidement les résultats heureux obtenus par des tentatives publiques ou privées de qualité, certes, mais en nombre très insuffisant.

Ce n'est pas auprès des membres de votre compagnie, depuis si longtemps convaincue de l'importance de ces problèmes, que je me permettrais d'insister. A vous tous, représentant ici les diverses activités agricoles de la plupart des régions françaises, j'adresse un pressant appel pour participer à cette véritable campagne d'opinion qu'il faut entreprendre dans les milieux ruraux pour que se développent, chez eux, le goût de la connaissance et la curiosité d'esprit qui sont, l'un et l'autre, indispensables au développement rapide et au succès de l'immense effort qui doit être entrepris sans retard et poursuivi sans relâche.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

PRIX SPÉCIAUX

Prix de la Fondation Tisserand, à M. MONTEIL Georges, classé premier de la promotion sortante de l'Institut National Agronomique, et à Mlle Marie L'HÉRITIER, classée première de sa promotion de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon. (Bureau de l'Académie.)

Prix Michelle Le Feuvre à M. Jean RAYNAUD, jeune cultivateur à La Guillerie, La Chapelle-Agnon (Puy-de-Dôme), modèle de bon paysan, installé dans une ferme isolée aux limites du pays sauvage, seul lieu du Haut-Livradois où vivent aujourd'hui plus d'êtres humains (les 2 parents et leur 8 enfants) qu'il y en avait en 1850. Le ménage Jean RAYNAUD-Marguerite LASSAGNE, tous deux anciens pupilles de l'Assistance publique du département, est un exemple singulièrement encourageant dans une haute contrée marginale, dévastée par une dépopulation catastrophique. (Bureau de l'Académie.)

Prix René Le Feuvre, à M. BOURDOISEAU Léon, instituteur à Thorigné-en-Charnie (Mayenne), qui dirige depuis de nombreuses années un cours postscolaire agricole prospère. (Bureau de l'Académie.)

Prix Boitel, bourse en faveur d'un élève français, attribué cette année à M. FOISSAC Louis, de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon. (Rapporteur : M. RATINEAU.)

Prix Alfred Nomblot, à M. Charles VAN RIPER, domaine de Saint-Christophe à Puch-d'Agenais (Lot-et-Garonne), qui a réalisé dans ce domaine des plantations de pêchers et de pommiers qui constituent un modèle d'organisation technique. (Rapporteur : M. DUFRENOY.)

Prix Truelle à M. Louis GACHON, Station d'Agronomie de Clermont-Ferrand, pour son étude sur : *L'Écologie de la Reinette blanche du Canada en Auvergne*. (Rapporteur : M. LEMOIGNE.)

Prix Lucien Boisseau à M. Pierre CHARLET, maître de Conférences de zootechnie de l'Institut National Agronomique, pour ses études et travaux sur la physiologie du mouton et particulièrement sur les qualités lainières. (Rapporteur : M. Paul DUMONT.)

Prix Armand Viellard à M. Alfred DUGELAY, conservateur des Eaux et Forêts à Nice, pour ses études et travaux de spéciale compétence sur les forêts méditerranéennes aux caractères très particuliers; et sur la restauration des terrains en montagne sous le climat méditerranéen. (Rapporteur : M. Ph. GUINIER.)

Prix de la Fondation Maurice Lenglen à M. Marcellin GODARD, directeur de recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique, pour l'ensemble de son œuvre de bio-climatologie agricole, notamment ses études sur l'écologie de la betterave sucrière et sur l'alimentation des plantes en eau dans les conditions climatiques du Languedoc méditerranéen. (Rapporteur : M. GESLIN.)

Prix de la Fondation Maurice Lenglen à M. André GROS, pour son livre intitulé : *Engrais-Guide pratique de la fertilisation* qui apporte une remarquable mise au point des connaissances actuelles et des règles pratiques en matière de fertilisation. (Rapporteur : M. LAVOLLAY.)

Prix de la Fédération métallurgique à M. Bataille, des ateliers de Poclain, au Plessis-Belleville (Oise), qui a réalisé depuis une série d'années des appareils et des véhicules agricoles de conception moderne qui sont très appréciés des cultivateurs. (Rapporteur : M. Tony Ballu.)

DIPLÔMES DE MÉDAILLES

Médaille d'or :

Révérend Père Drogat, pour son ouvrage (en collaboration avec Mlle A. Poulain) : *Economie rurale et nourriture des hommes.* (Rapporteur : M. A. Toussaint.)

M. Raymond Arléry, chef adjoint du Service de Climatologie à la Météorologie nationale, pour ses travaux relatifs à l'influence du climat sur la croissance des végétaux cultivés et sur le rendement. (Rapporteur : M. S. Hénin.)

M. Alexandre Bournier, chef de travaux au Laboratoire de Zoologie de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier, pour son livre et l'ensemble de ses travaux sur les Thysanoptères. (Rapporteur : M. Vayssière.)

Médaille d'argent :

M. Charles Quittanson, M. Adrien Ciais, M. René Vanhoutte, inspecteurs des Fraudes, pour leurs ouvrages (en collaboration) sur : *La protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie et le commerce des vins.* (Rapporteur : M. Louis Roger.)

M. Jean Mégret, directeur de l'Institut des Hautes Études de Droit rural, pour ses Manuels de législation et de Pratique sociale, intitulés : *Droit rural.* (Rapporteur : M. Petitlaurent.)

M. Jean-Louis Joux, ingénieur du Conservatoire national des Arts et Métiers (Chimie agricole et biologie), pour ses travaux sur : *Le rôle des substances pectiques dans le maintien de la fermeté des abricots appertisés.* (Rapporteur : M. Lavollay.)

M. Raymond Wey, chef de travaux de Chimie-Physique à l'Université de Strasbourg pour ses travaux relatifs à la fixation de l'acide phosphorique par les argiles. (Rapporteur : M. S. Hénin.)

M. G. Roure, conservateur des Eaux et Forêts à Bouaki (Côte-d'Ivoire), pour son livre intitulé : *La Faune de chasse d'Afrique occidentale.* (Rapporteur : M. Aubert.)

Médaille de bronze :

M. Roger Veisseyre, maître de Conférences à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, pour son ouvrage intitulé : *Techniques laitières modernes.* (Rapporteur : M. Ratineau.)

M. H. Ardant, M. J. Colombel, M. H. de Montbron, pour leur ouvrage, en collaboration, intitulé : *Le crédit en agriculture, ses institutions, son avenir.* (Rapporteur : M. Toussaint.)

PRIX DE LA FONDATION XAVIER-BERNARD

(attribués par une Commission mixte comprenant des représentants de la Fondation et les membres du Bureau de l'Académie d'Agriculture.)

Au titre de la Métropole :

Prix de 50.000 francs à M. Daniel Béraud, directeur du Centre de Gestion des exploitations agricoles du département de l'Eure, pour l'œuvre d'initiation qu'il poursuit depuis plusieurs années sur la gestion des entreprises agricoles. (Rapporteur : M. Chombart de Lauwe.)

Prix de 50.000 francs, à M. Louis Govin, ingénieur en chef du Génie rural, chef de la Section technique de l'Habitat rural, pour l'œuvre novatrice, d'ordre à la fois économique et technique, qu'il a conçue et qu'il développe depuis une dizaine d'années en matière d'aménagement et de construction des bâtiments ruraux et pour son ouvrage sans précédent sur : *Les Constructions rurales : la ferme.* (Rapporteur : M. A. Blanc.)

Prix (de 25.000 francs à M. Francis Quiers, à Saint-Amand (Cher), pour sa thèse de Doctorat qu'il a récemment présentée sur : *La modernisation de la vie agricole dans le Cantal*, œuvre d'une grande actualité qui apparaît tout à fait digne d'être distinguée et signalée comme exemple. (Rapporteur : M. P. Fromont.)

Prix de 25.000 francs, à M. Desflassieux, agriculteur à Villardonnel (Aude), pour l'œuvre d'une importance et d'une signification exceptionnelles qu'il a développée au cours d'une longue vie en remettant en valeur un vaste domaine de garrigues et de terres incultes et en poursuivant, avec grand succès, des essais variés de techniques agricoles. (Rapporteur : M. Chouard.)

Au titre du Maroc :

Prix de 25.000 francs à M. Roger Canas, agriculteur, domaine de Taloa à Bir Djedid Chavent près de Mazagan (Maroc), pour la mise en valeur exemplaire d'un vaste domaine, la sélection et l'entretien d'un cheptel important, l'influence rayonnante qu'il exerce au Maroc où quatre générations de sa famille sont attachées à la terre. (Rapporteur : M. Paul Dumont.)

Prix de 25.000 francs, à M. Jean Adam, inspecteur général honoraire de l'agriculture d'Outre-Mer, en témoignage de gratitude et d'admiration pour l'œuvre éminente qu'il a poursuivie au cours d'une longue carrière et qu'il prolonge par la publication de son ouvrage d'exceptionnelle valeur pratique sur : *Les techniques agricoles des pays chauds.* (Rapporteur : M. Vayssière.)

— Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise —
Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne), France

Dépôt légal — 1er trimestre 1958
— — N° d'ordre : 4.783 — —

***

Les communications faites à chaque réunion et les observations auxquelles elles donnent lieu sont publiées dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture* qui paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre, et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

Reconnue d'utilité publique, l'Académie est habilitée à recevoir des dons et des legs avec ou sans affectation spéciale; les libéralités ainsi faites ont permis la fondation de nombreux Prix destinés à récompenser des recherches ou des essais portant sur toutes les branches de l'Agriculture Française.

***

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1958 sont les suivants :

	France et Union Française	*Étranger*
	—	—
Abonnement annuel.	1.500 fr.	1.800 fr.
Numéro au-dessous de 50 pages . . .	125 »	160 »
Numéro de 50 pages et plus.	150 »	200 »

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 2.500 fr. la collection reliée et de 2.000 fr. en fascicules séparés.

L'Académie peut également fournir des *reliures mobiles*, qualité marocain, couleur nègre, portant en lettres dorées l'inscription : Académie d'Agriculture de France. Comptes Rendus des Séances, 20 tringles; non millésimées : 450 francs, millésimées : 500 francs.

N° 17

SÉANCE SOLENNELLE DU 4 DÉCEMBRE 1957

Présidence de M. Boscary-Monsservin, *Ministre de l'Agriculture*

M. Tony Ballu, *président de l'Académie.* — Discours 869

M. Robert Préaud, *secrétaire perpétuel.* — Rapport sur les travaux de l'Académie. 876

M. Boscary-Monsservin, *Ministre de l'Agriculture.* — Discours. 880

Distribution des récompenses :

Prix spéciaux et diplômes de médailles 887

Prix de la Fondation Xavier Bernard 889

Le Gérant : BERNARD GRISARD.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne)
C. P. P. P. : 23.579 N° 17. — 1-58 — 77.227